



Contact : 01 47 62 73 79
communication@cgpme.fr
www.cgpme.fr

Communiqué de presse

10 avril 2009

"Séquestrations de patrons" : la CGPME engage les entreprises à déposer plainte

Jean-François Roubaud, président de la CGPME, a participé ce matin à l'Elysée à la réunion d'installation du Fonds d'Investissement Social (FISO).

A cette occasion, il a interpellé le président de la République sur ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler "*les séquestrations de patrons*" en insistant sur le caractère choquant d'actes contraires à la conception du dialogue social qui est la nôtre.

La loi ne saurait être à géométrie variable. Elle doit être la même pour tous.

La CGPME recommande donc à tous les entrepreneurs se retrouvant dans cette situation de considérer comme nulles et non avenues les concessions extorquées par la menace. En outre, la Confédération engage les personnes concernées à déposer plainte en justice.